



Paris, le 27 septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Mutualité Française lance « Place de la Santé – L’Observatoire » afin de nourrir le débat public

Quatre mois après l’élection présidentielle, la Mutualité Française poursuit le débat public sur l’avenir de notre protection sociale, en lançant un Observatoire. Présenté à l’occasion des Journées de Rentrée de la Mutualité Française à Nancy, cet Observatoire est composé d’une 1^{ère} partie, « Des réalités », présentant des « indicateurs du réel », et d’une 2nde partie, « Des perceptions », composée d’une étude d’opinion mesurant le ressenti des Français sur notre système de santé.

« DES REALITES »

Alors qu’Emmanuel Macron a fixé l’objectif d’un reste à charge zéro en optique, dentaire et audioprothèse, la Mutualité Française a choisi de consacrer la 1^{ère} édition de son Observatoire à cette question du reste à charge. L’Observatoire révèle de grandes disparités entre les territoires : **les Français n’ont pas les mêmes coûts de santé en fonction du département où ils habitent. Ces différences sont constatées que ce soit pour l’achat de lunettes, de prothèses dentaires ou auditives.** Et les écarts peuvent être très importants, allant du simple au double pour l’achat d’une paire de lunettes de même correction !

De ce fait, **le reste à charge des Français est très différent d’un département à l’autre.** Pour l’achat d’un équipement moyen, un assuré doté de la garantie de complémentaire santé la plus fréquente, en optique ou dentaire, aurait un reste à charge nul dans certains départements (comme les Ardennes ou l’Ariège), alors que dans d’autres (en région parisienne notamment), son reste à charge resterait élevé. Le recours à une prothèse auditive laisse toujours un reste à charge, quel que soit le département de l’assuré.

Ces disparités se retrouvent également dans l’accès aux professionnels concernés sur les territoires, **leur nombre étant très variable d’un département à l’autre.** Il y a ainsi 6 fois plus d’audioprothésistes par habitant dans la Drôme qu’en Seine-Saint-Denis !

Par ailleurs, en fonction de l’endroit où ils habitent, les Français ne sont pas exposés de la même façon aux dépassements d’honoraires des médecins spécialistes, une autre composante du reste à charge. Dans la quasi-totalité des départements, au moins un spécialiste sur deux pratique des tarifs dits « maîtrisés » - à l’exception de la région parisienne et de l’Auvergne/Rhône-Alpes où ils sont moins nombreux.

Autre enseignement du baromètre : **les Français ont le reste à charge le plus bas des pays de l’Union européenne à 15, grâce à l’intervention conjointe de l’assurance maladie et des mutuelles.** Leur reste à charge s’élève ainsi à 247 euros en moyenne en 2015.

« DES PERCEPTIONS »

D'après l'étude d'opinion menée par Harris Interactive pour la Mutualité Française, le **sentiment des Français sur l'évolution de leur reste à charge est sans appel. Les deux tiers d'entre eux considèrent que leur reste à charge a augmenté** au cours des 5 dernières années, et ce, avant tout concernant les lunettes (69 %) et les soins dentaires (68 %), mais aussi les consultations chez un médecin spécialiste (60 %). En ligne avec la réalité constatée, **aux yeux de la plupart des Français, les tarifs des soins ne sont pas équivalents dans toutes les régions (près des 2/3 le pensent concernant les soins dentaires et optiques).**

Autre enseignement : près des trois quarts des Français (74%) se montrent pessimistes en ce qui concerne l'évolution de leur reste à charge à l'avenir, contre seulement 8% qui pensent qu'il tendra à diminuer. Et parmi les projets du gouvernement, **la réduction du reste à charge et la question des tarifs des soins et des dispositifs médicaux sont les sujets jugés les plus importants par les Français**, juste après la lutte contre les déserts médicaux.

« Cette 1^{ère} édition de l'Observatoire nous semble fournir un diagnostic utile à la recherche, en concertation avec l'ensemble des acteurs, des solutions pour parvenir à réduire le reste à charge des Français, un objectif permanent du mouvement mutualiste », explique Thierry Beaudet, président de la Mutualité Française.

Focus : la perception des Français de l'impact de l'environnement sur leur santé

À l'occasion de la journée de débats du 28 septembre à Nancy, Jean-Daniel Lévy, directeur du département Politique et Opinion chez Harris Interactive, commentera également les résultats de l'étude et son volet sur l'environnement. Selon une large majorité de Français (92%), il ne fait **pas de doute qu'environnement et santé sont étroitement liés. Les Français se disent inquiets** à l'égard de nombreux éléments susceptibles de nuire à leur santé, principalement les pesticides, la qualité des aliments et la pollution des sols. **Mobilisés autour de ces enjeux** pour une grande partie d'entre eux, notamment en faveur du tri (déchets, piles, médicaments... etc), ils sont toutefois nombreux à se déclarer assez mal informés quant aux effets réels de l'environnement sur leur santé.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 7 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse :

- Constance BAUDRY
06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr

Photos de la
Mutualité Française
disponibles sur



